



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

Service eau, environnement, forêt
Unité eaux et milieux aquatiques
Dossier suivi par : Matthieu Nourry
Tél. : 05.19.03.21.69
Courriel : matthieu.nourry@haute-vienne.gouv.fr

Le directeur

à

Madame et Messieurs les maires des communes
de :
- Ambazac
- Couzeix
- Feytiat
- Isle

Objet : Enquête publique relative à la
déclaration d'intérêt général dans le cadre du
contrat territorial milieux aquatiques « Vienne
métropolitaine »

Limoges, le 1^{er} septembre 2023

Réf : MN n° E 846

Une enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Vienne métropolitaine », déposée par la communauté urbaine Limoges Métropole, se déroulera du samedi 23 septembre 2023 au mercredi 25 octobre 2023 inclus.

Conformément aux dispositions de l'arrêté d'ouverture dont vous trouverez une copie sous ce pli, je vous remercie de bien vouloir procéder à la publication de l'avis ci-joint, fourni en un exemplaire qui devra être affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, c'est-à-dire **pour le vendredi 8 septembre 2023** et pendant toute la durée de celle-ci, dans votre mairie. Vous voudrez bien me faire parvenir le certificat d'affichage de cet avis.

De plus et conformément à nos échanges téléphoniques avec vos services, je vous informe que le commissaire enquêteur assurera une permanence sur vos communes comme ci-après :

Communes :	Dates :	Heures :
Feytiat	samedi 30 septembre 2023	De 10h à 12h
Couzeix	mercredi 11 octobre 2023	De 10h à 12h
Isle	mercredi 11 octobre 2023	De 14h à 16h
Ambazac	mercredi 18 octobre 2023	De 17h à 19h

PJ : 1 copie de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique
1 avis (A4)

Le Pastel
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217
87032 Limoges cedex 1
ddt@haute-vienne.gouv.fr

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame et Messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur,
Le chef de service eau, environnement, forêt



Eric HULOT